

Adresse de livraison :

Julien TARDIEUX
Layrac
46600 MARTEL
France

Informations spécifiques :

Toute commande est soumise à l'acceptation préalable de nos conditions générales de vente.

BIO : Issu de l'agriculture biologique, certifié par FR-BIO-10

Douane : L'exportateur des produits couverts par le présent document déclare que sauf indication claire du contraire ces produits ont l'origine préférentielle UE

Modalités et conditions de règlement :

Par virement bancaire :

EURO:

Code B.I.C.: AGRIFRPP825

Code L.B.A.N. : FR76 1250 6200 0256 5257 3162 157

CHF/GBP or NON EU CUSTOMERS:

Code B.I.C : REVOFRP2

Code I.B.A.N : FR7628233000019459934685774

Vous pouvez payer cette facture en vous rendant à l'adresse suivante :

<https://axonaut.com/document/SPRLGP57YZD3U9TY8TX4FMHO12EOO8JY>

La présente facture sera payable au plus tard le : 30/05/2025

Passé ce délai, sans obligation d'envoi d'une relance, conformément à l'article L441-10 II du Code de Commerce il sera appliqué une pénalité calculée à un taux annuel de 5%. Une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de sera aussi exigible. Escompte pour paiement anticipé : néant. Les opérations donnant lieu à facture sont constituées de livraisons de biens et de prestations de services.

Total HT	564,50 €
----------	----------

TVA 5.50% 30.34 €

TVA 20,00% 2,59 €

Total TTC	597,43 €
-----------	----------